

Rapport financier de l'année 2009

L'année 2009 a été une année charnière dans la vie et le développement d'Echos Communication. C'est en effet en 2009 qu'une décision stratégique et institutionnelle majeure a été prise à savoir le choix de l'ANC (Approche Neurocognitive et Comportementale) comme cadre méthodologique de référence pour le développement de l'ONG. Cette décision, depuis qu'elle a été entérinée, a également eu un impact positif important sur la situation financière de l'ONG, lisible tant dans le bilan que dans le compte des résultats.

Le bilan

Fini les pertes

L'année 2008 s'était soldée par une perte de 21 902 €, réduisant le patrimoine de l'association à quelques 20 154 €.

L'année 2009 a inversé la tendance en enregistrant un bénéfice de 59 558 €. Ceci permet de reconstituer le patrimoine de l'association.

L'association étant sans but lucratif, il n'est pas anormal de ne disposer que d'un faible patrimoine. Il ne faudrait pas pour autant qu'il ne se rapproche trop de zéro ou même d'un chiffre négatif, ce qui pourrait mettre en péril l'équilibre financier et la crédibilité/solvabilité aux yeux des tiers.

Créances

Echos Communication vit de subsides. Ceci se reflète dans des montants importants repris dans les créances (Autres créances). La plupart des bailleurs de fonds sont parfaitement fiables et s'acquitteront de leur engagement financier. Nous pensons notamment à la DGCD (Direction Générale de la Coopération au Développement) de l'Etat belge ou à la Région Wallonne (WBI).

Une vigilance toute particulière s'impose par contre pour d'autres créanciers.

Le CGLUA (Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique), principal partenaire opérationnel d'Echos Communication en Afrique, a une dette de 120 000€ (dette contractée fin 2009) envers Echos Communication. Sa créance de 23 520€ est compensée par une dette d'Echos Communication pour un montant similaire envers le CGLUA : cette dernière doit être apurée dès la disponibilité de trésorerie pour effectuer l'opération. Le CGLUA fait preuve de beaucoup de transparence sur les raisons de remboursement de cette dette et la confiance est aujourd'hui maintenue. Le versement d'une tranche de 50 000€ est prévue pour la fin juin. Ceci dit, les efforts pour récupérer cette dette doivent être poursuivis car ils mettent dangereusement en péril la santé financière de l'association et l'exécution de ses activités, notamment à cause d'une détérioration de sa situation de trésorerie.

Le créancier CNCD, avec une créance de 10 543€ depuis de nombreuses années déjà, nécessite également des actions de récupérations plus volontaristes, surtout étant donné le montant en jeu.

Dettes

La dette de 2008 due à l'emprunt (Straight loan) de 100 000€ ainsi que la dette pour emprunts à tempérament (12 254,86) ont été apurées pour l'année 2009. La charge d'intérêts a été supportée en 2009.

Le compte de résultats

Produits

Le fonctionnement de l'association est aujourd'hui dépendant de deux principales sources de financement : la DGCD comme bailleur de fonds institutionnel unique et la Fondation M comme bailleur de fonds privé unique. Ces deux bailleurs constituent aujourd'hui le socle le quel l'association peut s'appuyer, soutien d'autant plus important durant les transitions que l'association connaît. Dans le but de préparer une base financière plus durable, c.-à-d. notamment comprenant plus de résilience et donc moins de dépendance, l'association devra impérativement entreprendre des actions pour diversifier ses sources de financement. Ces activités sont planifiées pour la seconde moitié de 2010.

Charges

La majorité des charges ont été effectuées en respect aux budgets soumis à la DGCD.

Un travail approfondi de maîtrise des coûts devrait permettre de dégager encore plus de marge de manœuvre. Il a été initié début juin 2010 par une revisite des procédures financières en vigueur dans l'association.

Miguel de Clerck

Juin 2010